



FRICHE COMMUNALE DITE LA CÔTE ROCHEUSE

> Saint-Moré, environ 18 km au nord d'Avallon (RN6)

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

La Côte Rocheuse de Saint-Moré s'érige en travers de la vallée de la Cure. Cette immense falaise calcaire est un témoin de la ceinture corallienne qui bordait à l'ère secondaire le bassin de la mer jurassique. Le sommet de la falaise offre une vue magnifique sur la vallée de la Cure. La falaise est traversée par un tunnel réalisé en 1852 et réaménagé en 1994. Dans les escarpements en surplomb se trouvent des grottes dont plusieurs ont servi d'abri aux hommes préhistoriques et qui, menacées par un projet touristique au début des années 20, ont justifié la mesure de classement. Au-dessus des grottes subsistent les vestiges d'un retranchement celtique. Le site présente également un grand intérêt biologique : son exposition au sud et les dénivellations importantes des versants calcaires déterminent des conditions microclimatiques favorables au développement d'une végétation méditerranéenne : pelouses rases avec chênes sessiles, pins, prunelliers, génévriers...

SON ENVIRONNEMENT

Le site fait partie de la vallée de la Cure dont le paysage très pittoresque est caractérisé par le remarquable travail de l'eau sur le relief. L'ensemble des grottes de Saint-Moré et d'Arcy représentent un des plus grands groupes de cavernes de la région Nord de la France avec plus de 20 cavités décorées rassemblées sur quelques kilomètres carrés.

SON ÉVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site : les grottes sont fermées au public depuis le classement. Un sentier partant près de l'entrée du tunnel permet d'atteindre le sommet de la falaise.

État du site : les abords de la nationale N6 à l'entrée du tunnel, situés en grande partie dans le site classé sont de mauvaise qualité : aire de stationnement bétonnée très sommaire, surabondance de panneaux de signalisation...

RECOMMANDATIONS

Améliorer la présentation du site par le réaménagement de l'aire de stationnement et réduire le nombre de panneaux de signalisation.

■ *Qualification du site :*

- site rural
- caractéristiques intrinsèques :
promontoires, champ
de bataille, vestiges
archéologiques, panorama

■ *Intérêt patrimonial :*

site d'intérêt historique,
scientifique (géologique)
et paysager national

■ *Département :*

Yonne

■ *Commune :*

Saint-Moré

■ *Date de protection :*

25 janvier 1924

■ *Superficie :* 14 ha

■ *Statut de propriété :*

propriété communale

■ *Existence d'un programme de gestion :* non

■ *Autre protection :* non

■ *Znieff :*

site « Falaises d'Arcy-sur-Cure
et de Saint-Moré » (582 ha)

type 1 secteur d'intérêt
biologique remarquable

■ *Natura 2000 :* oui



- site classé, ponctuel ou étendu, concerné
- site classé, ponctuel ou étendu, périphérique
- site inscrit, ponctuel ou étendu, périphérique

échelle : 1 : 25000 / 1cm = 250m
© Fond cartographique I.G.N.

FRICHE COMMUNALE DITE LA CÔTE ROCHEUSE

115

